

LA PAROLE EST DONNÉE À...

Forte opposition contre l'éolien industriel dans notre région :

Faut-il couvrir le Périgord Vert d'éoliennes alors que cette énergie renouvelable n'a pas été retenue dans le Plan Climat Énergie Territorial en raison de vents trop faibles ?



Devant la préfecture lors des élections sénatoriales

Pas d'éoliennes en forêt !

Asso3D, association de défense du val de Dronne et de la Double, s'est constituée en décembre 2013 contre le projet porté par la société AboWind de quatre centrales éoliennes en pleine forêt de la Double, qui pourrait compter plusieurs dizaines d'éoliennes de 182 mètres de haut.

On a assisté à la montée en puissance rapide d'une très forte opposition qui ne comprenait pas pourquoi implanter des éoliennes dans une forêt : 300 membres, 16 communes opposées aux projets, une dizaine d'association dont la SEPANSO et

Les projets éoliens se multiplient en Périgord ces derniers temps à l'initiative de sociétés privées, souvent à l'insu des populations concernées. Ils sont apparus d'abord dans le Mareuil-lais et le Verteillacois, puis dans la forêt de la Double. Des projets ont été lancés récemment à Savignac-les-Églises et dans le Nontronnais.

les chasseurs d'oiseaux migrateurs.

La Double est en effet reconnue par tous comme un espace remarquable qui, avec ses cinquante mille hectares, est un véritable poumon vert.

Risque incendie inacceptable

En cas d'incendie de forêt, la présence d'éoliennes générerait l'intervention des Canadiens à moins d'un kilomètre des mâts ; nombreux sont ceux qui jugent cela inacceptable.

Quand à la rentabilité énergétique, elle est très incertaine car le secteur est peu venté, d'où la nécessité d'implanter des aérogénérateurs géants. C'est par la



Une très forte implication de propriétaires pour dire non à ces projets

promesse de revenus fiscaux aux collectivités et de loyers aux propriétaires que les sociétés font avancer leurs projets qui seraient impossibles sans subventions publiques.

Le 3 août dernier, avec l'abandon par le conseil municipal de La Roche Chalais de la zone éolienne de 187 hectares prévue dans son projet de Plan Local d'Urbanisme, les opposants ont marqué un point décisif. On a compté au cours de l'enquête publique plus de 850

interventions contre l'introduction de cette zone, dont neuf mairies.

Des motivations financières

Pour autant, Abo Wind n'a pas encore annoncé l'abandon définitif du projet de La Roche Chalais et poursuit, contre tout bon sens, ses projets dans la Double : pour le site de Parcou et Puymangou, il a déposé en mars 2015 les demandes de défrichement, de permis de construire et d'autorisation d'exploiter une ICPE pour 5 aérogénérateurs de 182 mètres ; pour

LA PAROLE EST DONNÉE À...

Saint-Vincent-Jalmoutiers, Abo Wind a demandé un certificat de projet pour 8 aérogénérateurs.

L'opposition est très forte aussi dans le Mareuillais et le Verteillacois, où le permis de construire du projet éolien de La Rochebeaucourt a été refusé par le préfet en mars 2015. Le commissaire enquêteur a mis en avant «les doutes sur la production réelle d'électricité et sur la rentabilité économique de la centrale sans la pérennité du système d'achat garanti par EDF».

ASSO3D

Siège social :

44, avenue d'Aquitaine
24490 La Roche-Chalais

Correspondance :

Asso3D, Le Bourg, 24410 Puymangou

Téléphone :

05 53 91 33 87 - 06 28 22 54 52

E-mail & site internet :

defense.dronne.double@gmail.com

<https://www.facebook.com/Asso3D>

Les habitants du Périgord connaissent la valeur de leurs paysages et de leurs espaces naturels – un atout pour le tourisme – et sont déterminés à les protéger.



200 manifestants au Grand Étang de la Jemaye le 07 août 2014